

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 10 avril 2009 - 14 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille neuf, le dix avril, à quatorze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 03-04-2009.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Sébastien Catelan (arrivé au point n°2), Jean-Jacques Ferrero, Raymond Lecler, Pierre Michel, Robert Reynaud, Nicolas Rosin.

Absents excusés : MM Dominique Gueytte (procuration à Pierre Michel), Frédéric Pinet (procuration à Monique Oddou).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation des derniers comptes-rendus

➤ **M. Raymond Lecler** est nommé **secrétaire de séance**.

➤ **Le compte-rendu du 13 mars 2009** est approuvé.

2 – Centre bourg : présentation du projet par le cabinet Sp2i, avenant à leur contrat de maîtrise d'oeuvre

L'ingénieur Suzanne Schön (sp2i) et l'architecte Balthazar Sievers (BauA) qui ont travaillé sur le l'aménagement de l'ensemble du village présentent aujourd'hui le projet arrêté et redimensionné en fonction des financements obtenus ou à venir prochainement (état, région, département) et de la délégation de maîtrise d'ouvrage à la fédération d'électrification. Les travaux vont donc commencer par le « périphérique ».

La volonté reste de marquer les portes d'entrées du centre bourg médiéval afin d'inciter le promeneur à découvrir le village. La bande roulante sera de l'enrobé et les « entrées remarquables » seront pavées au même niveau que l'enrobé. Au milieu de la grand rue coulera une gargouille. Douze entrées sont prévues : face au lavoir, face à la future placette couverte (dont le projet d'aménagement est étudié par Evelyne Coudoulet), l'entrée du passet, 3 vers la rue des jardins (les escaliers de béton seront recouverts de pierre), à l'entrée de la petite rue (juste avant la rue du temple), le croisement avec la rue du temple, face la place du tricot, montée par un passage privé (autorisation à demander au propriétaire), devant la mairie et devant le porche.

Deux questions restent posées : faudra-t-il interdire le stationnement dans la rue Lucien Pinet et faut-il laisser la possibilité de circuler en double sens rue du temple ? Si le budget le permet (cela sera lié aux propositions des entreprises), des remontées dans le village seront envisagées. Il est rappelé que le bureau d'étude gèrera les réseaux humides, les revêtements et la coordination avec la fédération d'électrification qui prendra en charge les réseaux secs. L'eau potable, l'assainissement, le canal seront d'un côté de la chaussée, les eaux pluviales, si possible en surface (gargouille). Les eaux pluviales seront séparées du canal d'irrigation (risque de pollution). Il sera souhaitable de sensibiliser les riverains pour qu'ils branchent les évacuations de leurs évier sur l'assainissement et non pas avec les gouttières (car sinon l'ensemble devra se jeter dans le réseau d'égout). Il faudra trouver du pavage qui ressemble à la pierre de Rosans. La fédération remettra son avant-projet en juin. L'ASA de l'estang sera invitée prochainement à une réunion de travail puisque le canal d'irrigation est présent sur la totalité du projet « périphérique » et une réunion publique sera organisée pour présenter les avant-projets.

➤ **Le conseil autorise le maire à signer l'avenant avec le bureau d'étude** pour un montant provisoire de 110 342,40 € correspondant à 8,96 % du montant des travaux prévus (1 231 500 € HT), le montant sera révisable en fonction des travaux réalisés.

3 – Commissions, représentations communales et intercommunales : récapitulatif, ajustement, création d'une commission pour l'attribution des subventions aux associations

Rapporteur : *Josy Olivier*

Nicolas Rosin et Raymond Lecler sont rajoutés à la commission tourisme, un tableau récapitulera les commissions, les diverses fonctions de chaque conseiller. Chantal Boget et Monique Oddou vérifieront les pièces fournies par les associations dans leurs dossiers de demande de subvention, le conseil décidera des sommes attribuées.

4 – Commission travaux : les travaux réalisés, les travaux en cours, les dossiers à déposer

Rapporteur : Pierre Michel

- **Voirie communale** : le chemin des Coings et celui de basse rivière ont été réalisés, à cette occasion, quelques trous ont été bouchés et la nivelieuse a aplani le chemin du plan d'eau et du soleil de Noël
- **Maison des énergies** : la toiture est finie, il reste à refaire les volets, la porte, la tonnelle (une déclaration préalable sera déposée, un devis a été demandé)
- **Salle polyvalente de la cure** : les travaux sont en cours de réalisation par les employés communaux
- **Toilettes** : l'entreprise Pascal doit faire les branchements du boulo-drome, le bâtiment ainsi que l'aménagement de toilettes publiques à côté du camping seront réalisés par les communaux
- **Curage des fossés** et pose de canalisations pour diriger l'eau dans le quartier des Coings : réalisé par l'entreprise Pascal, il est rappelé néanmoins que les propriétaires riverains doivent aussi entretenir les fossés
- **Tour carrée** : l'étanchéité de la terrasse est à prévoir d'urgence ainsi que la rénovation de la salle d'exposition (plafond, électricité)
- **Ecole** : l'étanchéité du toit de la cantine sera réalisé par la construction d'une nouvelle dalle, elle permettra de fermer une pièce si besoin au dessus, l'emplacement des toilettes du RDC sera choisi en concertation avec le personnel scolaire, le dossier sera finalisé lors d'un prochain conseil
- **Captage de l'Estang** : les travaux de protection (grillage, trappe étanche sur le regard et cuvelage) seront réalisés dans le mois qui vient par l'entreprise Denis Pistono.

5 – Enquête publique PLU, réunion à prévoir de la commission urbanisme en mai

Rapporteur : Josy Olivier

Les conclusions concernant l'enquête publique conjointe (modification et révision du PLU) seront prises par le conseil municipal après la remise des rapports du commissaire enquêteur et la réunion de la commission urbanisme. L'enquête publique concernant la suppression d'un emplacement réservé dans le centre du village a fait émerger une interrogation sur l'utilité d'un autre emplacement réservé situé en contrebas de la rue des grands prés (parking prévu). Il est constaté que l'accès à ces terrains est difficile, l'utilité de garder cet emplacement est remise en question. La suppression de cet emplacement pourrait être proposée lors d'une prochaine modification du PLU et en attendant une délibération de principe peut être prise.

- **Le conseil** considérant l'accès difficile aux parcelles F 789 et 790 pour en réaliser un parking **accepte de prendre une délibération de principe pour prévoir la suppression de l'emplacement réservé** correspondant soit le n° 4.

6 – Rénovation façades : demande de subvention d'un particulier

Rapporteur : Josy Olivier

Monsieur Gachet a déposé une demande de subvention façade. Selon les critères en vigueur, il est éligible pour 1 500 €. Un débat s'instaure car ses fenêtres ne sont pas en conformité avec les règles d'urbanisme (fenêtres posées sans autorisation préalable). Néanmoins, il est considéré que ce fait, bien que regrettable, n'est pas l'objet de la demande et que les façades refaites sont un atout et embellissent le village. Un courrier sera adressé à Monsieur Gachet.

- **Le conseil attribue une subvention façade à Monsieur Gachet** (Nicolas Rosin est contre, Sébastien Catelan s'abstient).

Nom du demandeur	Facture ou devis	Surface	Prix au m ²	% de subvention	Subvention calculée	Subvention plafonnée
Gachet Jean-Michel	5 788,55 €	85,5	67,70 €	43%	2 489,08 €	1 500,00 €
Total du présent bordereau :						1 500,00 €
Total engagé sur la 2ème tranche :						18 213,09 €
Restera sur la 2ème tranche :						86,91 €

7 – Découpage des terrains à vendre à Pigerolles, proposition du géomètre

Rapporteur : Josy Olivier

Le géomètre a découpé le terrain constructible de Pigerolles en quatre lots (dont un comprenant le cabanon). Ce découpage nécessitera la création d'un lotissement, la viabilité sera à la charge de la commune qui répercutera le prix sur les acheteurs.

- **Le conseil autorise le maire à déposer un permis d'aménager pour les terrains de Pigerolles.**

8 – Budget : modification de comptes budgétaires

Certains comptes prévus lors du vote des budgets n'existent plus, il convient de les affecter correctement :

- **Le conseil approuve les changements de comptes budgétaires et les virements suivants :**

Comptes à changer

Budget de l'eau

6373	6378	Redevance contre valeur pollution
70122	701241	Contre valeur pollution
70612	706121	Redevance modernisation réseaux collect
1645	1641	Emprunts en euros

Budget principal

74122	74121	DGF DSR dotation solidarité rurale
2131	21318	Aménagement bâtiments publics

Crédits à réduire

011	6372	Redevance contre valeur pollution	- 10 000,00 €
011	6378	Autres taxe et redevance	- 5 000,00 €
Total			- 15 000,00 €

Crédits à ouvrir

70	701249	Redevance contre valeur pollution	+ 10 000,00 €
70	706129	Redevance modernisation des réseaux de collecte	+ 5 000,00 €
Total			+ 15 000,00 €

9 – Tourisme : fonds de promotion touristique

Le comité départemental du tourisme demande à la commune de contribuer au fonds de promotion touristique.

- **Le conseil ne comprenant pas en quoi ce fonds concerne la commune de Rosans refuse de payer.**

10 – Questions diverses

1. **Fruits à l'école** : le conseil accepte le projet de distribuer des fruits à l'école à la récréation une fois par semaine, coût de 10 € par an par enfant (50 % financé par le budget communautaire).
2. **Association promotion touristique 26-05** (regroupant les offices de tourisme de La Motte, Rosans et Rémuzat) : le conseil accepte d'utiliser le lavandin, le romarin et autres plantes aromatiques pour le fleurissement du village
3. **Centre de ressources de Veynes** : le conseil accepte de payer 18 € d'adhésion
4. **Boucher itinérant basé à Largne en tournée à Rosans** : il a déposé un dossier de demande de financement pour acheter un nouveau véhicule, il demande un courrier de soutien à la mairie
5. **Vente des tommes de chèvre le jeudi** : la chevrrière Madame Mourre Miellou (ferme du terron) ne peut pas venir le dimanche matin jour de marché, le conseil accepte qu'elle vienne jeudi
6. **Visite de Madame Martinez, députée de circonscription**. Plusieurs dossiers ont été abordés : agriculture, maison de retraite, parc régional, centre bourg et subvention exceptionnelle de l'assemblée nationale pour Rosans. Elle a marqué son intérêt pour le projet de la maison de retraite (qu'elle a toujours défendu) et pour le parc régional des Baronnie (plus d'information au public est nécessaire). Le dossier pour bénéficier de la subvention sera défini au prochain conseil (7000 € utilisé pour financer les jeux du jardin public)
7. **Fleurissement du village** : Nicolas Rosin s'en occupe
8. **Mur de soutènement de la route du Lastic** : il s'effondre, c'est dangereux, l'ATESAT (aide technique de l'équipement) sera sollicitée..

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 heures.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	Absent excusé, procuration à Pierre MICHEL	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	Secrétaire de séance	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé, procuration à Monique ODDOU	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	X	